
Réf : Chargé de mission aménagement et développement économique (h/f)

Ref : AAT2022

Catégorie A / Filière technique ou administrative / Grade Attaché ou Ingénieur
Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

Territoire d'articulation entre la plaine de la Bièvre et la région urbaine grenobloise, Bièvre Est bénéficie d'un environnement favorable à la croisée des espaces ruraux et urbains. Il se caractérise par un développement multipolaire organisé sans ville centre mais à partir de la mobilité de ses habitants. Bièvre Est est un territoire aux enjeux multiples : urbanisme, développement économique, mobilités, transition énergétique et écologique, services à la population, cadre de vie ...



L'intercommunalité (125 agents permanents) construite autour de 14 communes (Apprieu, Beaucroissant, Bévenais, Bizones, Burcin, Chabons, Colombe, Eydoche, Flachères, Izeaux, Le Grand-Lemps, Oyeu, Renage, Saint-Didier-de-Bizones) connaît une croissance démographique importante et un fort essor économique qui se traduisent par de nombreux projets.

POURQUOI VENIR TRAVAILLER À BIÈVRE EST ?

Bièvre Est est une collectivité dynamique porteuse de projets innovants et qui évolue fortement comme le prouvent les quelques données suivantes :

- Une croissance démographique soutenue : + 21 % en 20 ans ;
- Un profil de population à forte dominante familiale : 37,4 % de couples avec enfants sur 8 672 ménages ;
- Un territoire au bon niveau de vie avec un revenu médian des ménages de 21 462 € et un taux de pauvreté de 8,3 % (contre 11,6 % pour l'Isère et 11,3 % pour le territoire national) ;
- Un territoire créateur d'emplois : + 450 c'est le nombre d'emplois supplémentaires créés dans le Parc D'activités de Bièvre Dauphine en 10 ans ainsi que 18 zones d'activités.

Reconnu pour sa qualité de vie, Bièvre Est doit aujourd'hui préserver sa richesse de paysages, de cadre de vie, de lien social ainsi que son dynamisme économique, tout en faisant face aux défis qui sont les siens, retranscrits dans un projet de territoire 2020-2030 « Objectif Bièvre Est ».

Parmi les axes prioritaires fixés par les élus figurent notamment le développement de l'activité et de l'emploi, ainsi que le maintien d'une offre d'accueil de qualité aux entreprises.

Tout en intégrant les impératifs de sobriété foncière (trajectoire ZAN) et de transition écologique (PCAET du territoire en cours d'élaboration), Bièvre Est a à cœur de continuer à proposer du foncier économique pour répondre aux besoins de développement des entreprises.

VOS MISSIONS

Placé sous la responsabilité du directeur du pôle de l'attractivité et de l'aménagement du territoire, vous serez chargé de l'aménagement, du développement, de la commercialisation et de la gestion des zones d'activités économiques de la communauté de communes.

Vous aurez pour principales missions :

- 1) Pilotage des projets de création / extension et de requalification de ZAE :
 - Accompagnement dans la mise en compatibilité réglementaire (SCOT/PLUi/procédures environnementales) ;
 - Mise en œuvre des procédures d'acquisitions foncières et suivi des compensations agricoles et environnementales ;
 - Préconisations en termes de procédures d'aménagement (régie, concession...) et, le cas échéant, mise en œuvre des procédures de contractualisation avec les aménageurs ;
 - Préconisations en termes de transition écologique (principes d'aménagement de zone, prescriptions à la parcelle) ;
 - Préparation des documents d'aménagement : permis d'aménager, règlement de lotissement, dossier de ZAC ;
 - Pilotage et suivi des marchés de maîtrise d'œuvre ;
 - Coordination de l'élaboration des marchés de travaux ;
 - Accompagnement dans la requalification des zones existantes (notamment au regard des enjeux de transition écologique et de mobilité) ;
 - Accompagnement, en articulation avec le service urbanisme intercommunal, des opérations de reconquêtes des friches à vocation économique ;
 - Préparation et suivi budgétaire du budget fonctionnement et investissement des ZA ;
 - Gestion des demandes de subventions relatives aux opérations conduites.

- 2) Commercialisation des terrains disponibles et accompagnement des projets d'implantation :
 - Instruction technique des demandes d'implantations et présentation en comité d'agrément pour validation politique ;
 - Interface avec les chefs d'entreprises ou aménageurs, visites de terrains, relation constante avec les opérateurs immobiliers (contractants généraux, constructeurs, promoteurs) ;
 - Engagement et suivi des actes notariés ;
 - Avis sur les demandes de permis de construire et instruction des DIA en zones économiques.

- 3) Gestion des ZAE et offre de service aux entreprises:
 - Suivi des études et travaux en investissement sur les zones d'activités existantes ;
 - Coordination avec les services techniques pour les interventions d'entretien des prestataires sur les ZAE ;
 - Suivi du projet de refonte de la signalétique des ZAE ;
 - Interface avec les entreprises concernant leurs différentes demandes liées au fonctionnement et à la gestion des zones d'activités ;
 - Participation au déploiement des services (existants ou nouveaux) aux entreprises et aux salariés ;
 - Orientation des entreprises vers les offres existantes en fonction des besoins : financement, RH, innovation, immobilier, etc.

CE POSTE EST-IL FAIT POUR VOUS ?

Issu d'une formation spécialisée en développement et/ou aménagement économique, ou d'un parcours professionnel qui vous a permis de vous construire des compétences solides, vous disposez déjà d'une expérience dans une structure et un poste similaire.

Vous disposez de connaissances en urbanisme opérationnel, en aménagement économique et en immobilier d'entreprise et vous êtes rompu à la conduite de projets d'aménagements inscrits dans la transition écologique ?

Vous êtes organisé, rigoureux et aimez le travail partenarial. Vous savez être force de proposition sur les plans stratégique et opérationnel et vous avez des qualités de négociation. Une bonne maîtrise de l'outil informatique (bureautique) est nécessaire.

VOS AVANTAGES

Rémunération

- Statutaire + IFSE +CIA

Temps de travail

- 39h hebdomadaires
- ARTT
- Organisation du travail possible sur 4,5 jours
- Possibilité de télétravail
- CET

Avantages complémentaires

- Tickets restaurant d'une valeur faciale de 5€ avec une participation employeur de 60 %
- Adhésion au COS 38 / Amicale du personnel
- Participation de l'employeur au contrat groupe pour la mutuelle et la prévoyance

PRISE DE FONCTION

- Poste à pourvoir dès que possible

POUR PROPOSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de motivation + Curriculum Vitae à adresser en format PDF à : recrutement@cc-bievre-est.fr en indiquant en objet la référence du poste AAT2022 avant le **8/11/2022**